



BOTHUAN Roger

Naissance : 14 août 1910 - Plouéan (29)

Famille : [BOTHUAN Adrienne](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1942

Résistance : [Alliance](#), [D.F](#)

Unité : [F.F.I Guissény-Plouescat](#) / [C2](#)

Pseudonyme(s) : Nestor

Secteur(s) d'action : Plouescat / Guissény

Arrêté, Torturé, Disparu, Disparu de Pontaniou, Fusillé

Décès : 7 août 1944 - Brest (29)

Mort pour la France

Roger Bothuan naquit le 14 août 1910 à Plouéan, Finistère, où ses parents, Pierre Marie (1887-1956) et Marie-Françoise Lamandé (1881-1953) étaient instituteurs publics. Roger, après avoir fréquenté l'école primaire supérieure de Guingamp, fut admis à l'école normale de Saint-Brieuc, entre 1926 et 1929. Le 6 août 1934, il épousa à Plouéan, Adrienne Le Guen, institutrice publique. Le couple eut trois enfants, Michelle (1935), Françoise (1938), Yvon (1943).

Il prit ses fonctions à la rentrée de 1937 à l'école du Tréas, située à Saint-Égarec, sur la commune de Kerlouan, à mi-distance de Kerlouan et de Guissény, toute proche de la mer. Jusqu'en 1943, il en était le directeur. Mobilisé en août 1939, il dut se replier avec son unité d'infanterie et se trouvait dans la zone non occupée au moment de l'armistice. Démobilisé il rejoignit Kerlouan.

En juillet 1942, Roger Bothuan fut recruté par le docteur Charles Paugam, de Brignogan, qui avait soigné Roger et Adrienne après un accident de voiture. Charles Paugam était membre du réseau de résistance [Alliance](#), tout comme le docteur Alexandre Jaouen, de Kerlouan. Roger Bothuan transmettait ses renseignements à Charles Paugam. Le *correspondant* ou *traitant* de Bothuan était le pharmacien [Georges Roudaut](#) de Lesneven. Roger Bothuan et [Maurice Michali](#), architecte brestois ayant une villa à Kerlouan, eurent notamment pour mission la surveillance des agents français de la police allemande à Brest dans sa région. Roger Bothuan avait connu [Michali](#) alors qu'il avait rejoint la loge maçonnique des *Amis de Sully*, Brest, en janvier 1934.

Le 24 janvier 1943, un décret de révocation parut au *Journal Officiel*. Il était révoqué, accusé de fausse déclaration (la déclaration que tout fonctionnaire devait faire sur l'honneur qu'il n'était pas ou n'était plus franc-maçon, avait été remplie à l'automne 1941) et perdit son salaire. Sa femme étant institutrice à l'école du Tréas, il resta logé à l'école et put aider sa femme à tenir l'école, sans intervenir ouvertement. Le couple fut aidé dans ce moment difficile par leur famille et leurs voisins.

Le 9 mai 1943, Jean Bouché, le comptable de Bricler, informa son cousin Le Borgne, résistant, des copies de lettres qu'il possédait sur la collaboration économique et politique de Yann Bricler, un industriel breton membre du *Parti National Breton* (P.N.B). À partir de mai 1943, la Résistance surveilla Yann Bricler. Il fut

exécuté le 4 septembre 1943. Peu de temps après, Jeanne Michali, qui venait d'entrer en possession du dossier par Alphonse Moysan, résistant très proche de Le Borgne, demanda à Roger Bothuan d'en faire une copie.

Il se présenta début octobre chez Francis Gourvil, écrivain, journaliste, linguiste spécialiste des littératures celtiques, pour lui présenter une liste de dénonciation dans laquelle Gourvil apparaissait comme un *traître au mouvement breton*, et le mit en garde. La liste comportait 45 noms de treize localités finistériennes. Gourvil en fit deux exemplaires, qu'il cacha : un chez lui, l'autre à la bibliothèque municipale de Morlaix. Ensuite Roger Bothuan et Jeanne Michali enterrèrent le dossier, qui servit à la Libération pour accuser le dénonciateur de Michali.

Après le démantèlement d'[Alliance](#) (27 septembre 1943) Roger Bothuan fut agent de liaison et de renseignement du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#). Ce mouvement installa progressivement, dans le second semestre 43, un début de structure para militaire sous les ordres du chanoine Kerbrat, nommé chef d'état-major. Structure reprise et validée par l'[Armée Secrète \(A.S\)](#) après la réunion de coordination entre les mouvements [Libération Nord \(L.N\)](#) et [Défense de la France \(D.F\)](#) vers la Noël 1943. Le groupe local qui s'appuyait notamment sur les instituteurs du secteur, qui se connaissaient bien, fut chapeauté début 1944 par [Baptiste Faucher](#), qui prenait en main les forces de la partie rurale de l'arrondissement de Brest.

Roger Bothuan fut nommé chef communal de la [section de Kerlouan](#), et portait le pseudonyme de *Nestor*. Outre l'organisation des résistants sur le secteur, la distribution de journaux, les renseignements, il hébergea un militaire américain de l'*Army Service Forces* (A.S.F), branche de l'armée américaine en charge de la planification des opérations de transfert des troupes vers le Royaume-Uni et de la préparation logistique du débarquement. Le 9 juillet 1944, jour de son arrestation, il commandait la [Compagnie F.F.I de Guissény](#), François Kermarrec, instituteur également, était son adjoint.

Au printemps 1944, des rafles et des arrestations touchèrent les cadres de la Résistance du secteur Lesneven-Ploudaniel, menées notamment par un groupe d'infanterie basé à Landerneau, sous le commandement d'Herbert Schaad, le Kommando de Landerneau. Dans cette situation difficile, Roger Bothuan fut l'un de ceux qui assurèrent un contact entre les unités du secteur du nord-Finistère et la direction de la Résistance, facilitant la réorganisation des groupes.

Rapport allemand datant du 19 mai 1944 :

C'est le recours à l'engagement inopiné de commandos de chasse, de la valeur d'une section à plusieurs compagnies qui a donné les meilleurs résultats. Les interventions ont toujours eu lieu le matin ou le soir, sur renseignements précis, en collaboration avec des forces spécialisées, feldgendarmerie ou S.D. [1]

C'est cette combinaison qui fut mise en œuvre dans le secteur Ploudalmézeau-Lesneven-Plouescat. Parallèlement un mouvement général de repli vers la forteresse de Brest s'opérait, vidant la quasi-majorité des ouvrages côtiers de leurs personnels, hormis les ouvrages défendant le goulet et Brest. Roger Bothuan surveillait particulièrement le mouvement des troupes allemandes qui avaient pour ordre de surveiller les côtes et continuer à poursuivre les *bandes et les rebelles* (3 juillet). Après une première tentative d'arrestation à l'école à laquelle il échappa, il trouva refuge dans les maisons évacuées du bord de mer et il revenait chez lui de temps en temps la nuit.

Roger Bothuan, fut dénoncé à la SIPO-SD et arrêté à son domicile à l'école du Tréas, le 9 juillet 1944, vers 7 heures du matin en présence de sa femme et de ses enfants et de Jeanne Michali (dossier Interné Résistant, renseignements, août 1951). La rafle toucha également la commune de Guissény et furent arrêtés [Auguste Favé](#), originaire de Guissény et [François Cabon](#), résidant à Ploudaniel, arrêtés tous deux à Guissény Ils furent transférés dans les locaux de Skol ar Groaz, en Kerlouan, où les Allemands avaient installé un poste de commandement, puis vers Brest où ils furent incarcérés à la prison de Pontaniou, sous contrôle du S ;D. Roger Bothuan put donner de ses nouvelles par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, ceci

jusqu'au 4 août. Adrienne pensa un moment faire évader son mari avec l'aide de Guy Estevenon, en soudoyant un gardien, mais l'état de siège les empêchèrent d'arriver à Brest. Roger fut torturé, la Croix-Rouge indiqua plus tard qu'il aurait été fusillé le 7 août entre 5 h et 7 h.

En effet, à l'approche de la 6ème Division Blindée américaine, il fut décidé d'exécuter les résistants présents dans la prison, ce qui eut lieu dans les fossés des fortifications de la porte du Bouguen et sans doute près de la butte du Polygone, à Saint-Pierre-Quilbignon, où des témoins entendirent des fusillades. Deux témoignages nous racontent un scénario vraisemblable. Ils étaient détenus de droit commun et libérés le 9 août 1944, par le procureur allemand : le premier témoin écrivit une lettre en septembre 1945. Un dénommé Puce, demeurant à Versailles après-guerre, raconte : (la lettre s'adresse à une autre personne).

Madame, Je connaissais très bien votre mari avant même, à la Prison, il occupait la cellule 7, et moi la 6 ainsi que Bothuan, Gaston (?) et B (?) si je me rappelle bien Monsieur Loiselet était architecte à Lesneven. Oui, j'ai bien parlé avec Gilbert et les autres et personne ne se faisait d'illusion quant à notre voyage soi-disant pour Paris. Je me souviens même de certaines paroles de Bothuan ...

Moi, j'ai eu la chance de ne pas partir avec eux. Mais trop long à raconter par lettre. Le camion a fait trois voyages, et votre mari ainsi que Bothuan sont partis au 2ème, la suite, Madame, je ne puis rien vous affirmer [...]. E. P. Leur départ a eu lieu le 7 août, vers 4h30.

Une enquête fut diligentée à la demande de Pierre Bothuan, père de Roger fin 1945, sans aboutir. Roger fut déclaré *Non rentré* puis *Présumé fusillé*. Une seconde enquête se déroula en 1950 : elle tourna autour des dires du second témoin, un dénommé Normand et la mise en cause d'une dénonciatrice qui travaillait avec l'aussenkommando et avait déjà dénoncé plus de trente personnes contre récompense.

L'enquête établit la chronologie des faits. Un instituteur, M. Guy Estevenon, instituteur à Guissény et F.F.I, ainsi que [Joseph Barach](#), professeur, chef de groupe F.F.I à Guissény, apprirent le 15 août la nouvelle de l'exécution de Roger Bothuan. Vers le 17 août, un dénommé Léon Normand, vint les rencontrer, escorté par des F.F.I. Il s'était rendu au poste ambulance des F.F.I de Landerneau le 12 août pour témoigner de sévices qu'il aurait subis et pour donner des informations sur la mort de Roger Bothuan. Il indiqua avoir été incarcéré dans la même cellule que Roger Bothuan et [Auguste Favé](#) et remit le pull-over de Roger Bothuan comme preuve de ses dires. Guy Estevenon reconnut qu'il appartenait effectivement à Roger Bothuan.

Les deux témoins se recourent sur le déroulé des faits - départ de détenus à partir de 4 h 30 du matin - mais divergent sur le point concernant leur proximité avec Roger Bothuan. Léon Normand expliqua que dans la nuit du 6 au 7 août, de nombreux prisonniers avaient été emmenés en camions. Roger Bothuan lui aurait donné le nom de sa dénonciatrice, qui résidait à Guissény, et travaillait pour le S.D. Le dénommé Léon Normand ne fut pas retrouvé par la suite. La dénonciatrice fut arrêtée. Anne Le Roy, habitante de Guissény, était en relation avec l'aussenkommando de l'école Bonne-Nouvelle, à Lambézellec. Elle fut aussitôt appréhendée par les F.F.I.

Un troisième témoin, Guy Péron, (11 mars 1919, Morlaix) résistant incarcéré dans une cellule voisine, fut détenu du 11 au 20 juillet 1944, à la prison de Pontaniou. Il réussit à s'évader lors du transport de son convoi (I.268) vers le KL de Natzweiler-Struthof. Son témoignage ne fut recueilli qu'en 1951, Péron ayant quitté la métropole pour le Maroc.

Le témoignage qui longtemps fut le seul pris en compte, fut celui de l'infirmière Mme, Poitou Duplessis, affectée au service des internés civils de Brest. Dès 1945, elle témoigna sur les fusillades de Pontaniou. En janvier 1950, Mme Bothuan demanda que Georges Roeder, responsable du S.D sur le Finistère, en prison à Paris dans l'attente de son procès, soit interrogé. Le juge d'instruction militaire, refusa l'audition, la procédure n'étant pas terminée. Cependant il écarta Roeder qui avait quitté Brest, ne pouvant pas

témoigner sur *les circonstances ayant motivé l'arrestation de M. Bothuan, ni l'identité des 52 présumées fusillées* (9 juin 1950). Or Georges Roeder, avait laissé sur place une équipe sous le commandement de l'adjudant-chef Schoemaker, chargée de détruire les archives de l'aussenkommando et de faire place nette.

Le corps de Roger Bothuan ne fut pas retrouvé, ce qui explique que l'acte de décès n'est publié par le tribunal d'instance de Brest que le 2 mars 1949. Cela créa beaucoup d'incompréhension aussi bien dans la famille Bothuan que parmi les organisations de résistance. Le Comité des déportés, internés, résistants et patriotes, de Morlaix s'adressa au ministre des anciens combattants en janvier 1947 pour demander un acte de disparition officiel ; Pierre, le père de Roger, s'adressa à François Tanguy-Prigent, alors ministre de l'agriculture, début 1947, pour intercéder auprès du ministre des anciens combattants, Max Lejeune. Le procureur de la République de Brest lança la procédure de déclaration de décès en avril 1947, procédure qui aboutit au jugement du tribunal de Brest en mars 1949. Par la suite les autorités préfectorales alertèrent le ministère sur l'attitude de plus en plus critique des élus locaux et *Internés et résistants* du département concernant la lenteur du dossier : devait-on lui accorder la mention *Mort pour la France* ? L'enquête de gendarmerie de 1950 n'eut pas de suites et à la fin de l'année l'affaire était au point mort. La mention *Mort pour la France* fut finalement accordée en février 1951.

Adrienne Bothuan quitta Kerlouan à la rentrée scolaire de l'année 1944-1945, le climat étant devenu oppressant du fait de la cohabitation des anciens collaborateurs et des résistants sur la commune. Elle s'installa à Carantec où elle passa le reste de sa vie.

Le 20 avril 1962, sur le chantier de l'I.U.T de la future université sur plateau du Bouguen, fut découvert un charnier où avaient été jetés les corps des résistants brestois et Saint-Politains. 23 corps purent être identifiés sur les 52 disparus d'août 1944. Une plaque en mémoire de Roger Bothuan fut dévoilée sur le mur de l'école et le 8 mai 2010, une rue portant son nom est inaugurée à Kerlouan. Le 8 mai 2015, une cérémonie à l'intérieur de l'école et en présence des élèves, rappela le souvenir de Roger Bothuan, arrêté dans l'appartement situé au-dessus des salles de classe. Les élèves, mis à contribution, lurent à cette occasion des poèmes sur la Résistance, après un travail pédagogique sur l'histoire de la période proprement dite, le devoir de mémoire et la transmission de valeurs communes, des valeurs de la France, pour lesquelles les résistants se battaient. La cérémonie se clôturant par la plantation d'un arbre de la paix, dédié à Roger Bothuan.

Publiée le lundi 9 mars 2020, par [Jean-Yves GUENGANT](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Documents joints

- [Ouest-France 1962 - Liste des Résistants disparus de Pontaniou.](#)

9 mars 2020 - PDF - 653.2 ko

Sources - Liens

- Dossier de la direction Archives des conflits contemporains, Caen.
- Archives de Brest métropole, fonds 16 S, fonds 4 H 16.
- Archives de la famille Bothuan - photographie de Roger Bothuan.
- Témoignages oraux de membres de la famille.
- CARAES Guy, historien du réseau Alliance.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'attribution de la mention Mort pour la France de Roger Bothuan (AC 21 P 428652).
- Archives départementales du Finistère, fonds Francis Gourvil et dossier Bizien Yves Marie, AD35, 215 W173.
- CARNEY Sébastien, *Breiz Atao, Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré, une mystique nationale*. Presses universitaires de Rennes, 2015.
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 11/01/1947](#)).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 54) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à François Omnes pour la relecture.

Notes

[1] XXVe corps d'armée - cité par Alain Le Grand, Alain Le Berre, La Bretagne à l'épreuve, T1, p. 414.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>